

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce: 7322002701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici:

https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7322002701

Cette annonce a été mise en ligne le 8 mars 2023 sur 20 Minutes Pour le département : 29 - FINISTERE

> HOLDING GARDEN GROUP SAS au capital de 1 000 euros Siège social : Saint-Roch 29830 PLOUDALMEZEAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 6/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: SAS

Dénomination : HOLDING GARDEN GROUP Siège : Saint-Roch 29830 PLOUDALMEZEAU

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

de BREST

Capital: 1 000 euros

Objet : Prise de participations dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, financières ou autres, françaises ou étrangères, gestion éventuellement cession de ces participations ; Animation de filiales ; Réalisation de toutes prestations de conseils et de services intra-groupe ; Présidence dans toutes sociétés françaises ou étrangères et exercice de mandats sociaux de toutes natures ; Opérations de trésorerie intra-groupe ; Souscription, gestion et cession, pour son propre compte, de tous placements financiers ; Exécution de toutes prestations de conseil et d'intermédiation au profit de toutes sociétés ou particuliers ; Acquisition, construction, transformation, aménagement, détention, mise en valeur, administration, exploitation et gestion par location ou autrement, de tout bien ou droit immobilier, bâti ou non et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, détenu directement ou indirectement en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété ou par voie de bail.





Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Florian LE HIR, 17 rue de Rémoulouarn 29830 PLOUDALMEZEAU.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

> Vincent TOUSSAINT Directeur de Médialex



